

Classement des toiles à Notre-Dame de Marseille

Les toiles décorant l'église de Notre-Dame de Marseille, et notamment celle du peintre Frédeau, n'ont pas été classées, comme il l'a été écrit quelquefois, le 2 mars 1962 mais le 2 mars 1964 (*), et non pas décrite comme *un moine en adoration* mais comme *un moine en méditation* (**).

Concernant ce tableau, et notamment l'erreur commise sur le nom de son réel auteur, Mathieu Frédeau, et non Ambroise Frédeau, la chronologie montre désormais que les *Monuments Historiques* l'ont entérinée en regard des affirmations faites deux ans auparavant par le Révérend-Père Gabriel Migault qui, jusqu'à 1965 avait en charge l'église de Marseille. A la page 48 de sa monographie consacrée à cette dernière et parue en mai 1962, il écrit en effet : « *En 1684, on suspendait un tableau d'Ambroise Frédeau, peintre et sculpteur, né à Paris en 1589, et moine de l'Ordre de St-Antoine de Vienne, mort à Toulouse en 1673. Ex-voto de son Ordre qui possédait un fief dans le territoire de Limoux ; le tableau représente un moine, en méditation, au milieu de la nuit, et paraissant écouter un concert céleste.* ». C'est la raison pour laquelle l'expression « *un moine en méditation* », employée initialement par Gabriel Migault dans son livre, correspond mot pour mot à celle utilisée en mars 1964 par les *Monuments Historiques*. On la retrouve encore dans l'article ci-après du *Midi-Libre* paru le 3 mai 1964.

La source de la mauvaise attribution du tableau à Ambroise Frédeau, au lieu de Mathieu, provient des Lazaristes qui, depuis 1873, au départ d'Henri Gasc donc, avaient désormais seuls en charge l'administration du sanctuaire et qui réalisèrent, en 1876, une *Notice sur le Pèlerinage de N-D de Marseille* : « *et ce tableau, du frère Ambroise Frédeau, représentant un moine de l'ordre de St-Antoine de Viennois, qui, au milieu de la nuit, paraît écouter un concert céleste : tableau appendu dans l'église en 1684, probablement un ex-voto de ce religieux ou de sa communauté qui possédait un fief dans le territoire de Limoux.* ». Les similitudes entre la description de 1876 et celle du R.P. Migault, en 1962, indiquent que ce dernier s'inspira de ses devanciers Lazaristes en se contentant de reprendre la dite description dans ses grandes lignes en en modifiant toutefois quelque peu la syntaxe (***). Cela l'a donc conduit, sans vérification, à réitérer l'ancienne attribution du tableau du *Saint-Antoine* à Ambroise Frédeau. Ce report d'information erronée est également imputable aux *Monuments Historiques* qui se sont fiés, à leur tour, à la description du religieux plutôt que de vérifier sur pièce.

Si le sujet du tableau est bien à l'origine une *Tentation de Saint-Antoine*, il n'en demeure pas moins que Mathieu Frédeau ne semble pas avoir tiré son inspiration du peintre Téniers mais paraît plutôt s'être rapproché d'une gravure à l'eau-forte de Jusepe Ribera réalisée en 1621 et représentant *Saint Jérôme entendant la trompette du jugement*.

(*) L'arrêté classé aux Archives Départementales de l'Aude sous la référence 89 W 219, n'est pas communicable selon les directives de l'Arrêté ministériel du 28 août 1980.

(**) On a à présent la certitude, notamment par la gravure exécutée vers 1830 et par la description apportée en 1837 dans *La Mosaique du Midi* que ce tableau était à l'origine une *Tentation de Saint Antoine*. Ce qui symbolisait la *Tentation*, représentée dans le coin supérieur droit du tableau, a été effacée après 1837 au moyen d'un possible goudronnage.

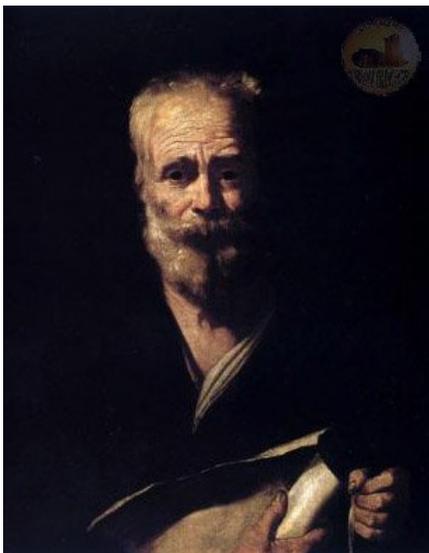
(***) C'est aussi le cas en 1891 de l'abbé J.-T. Lasserre qui, s'il ne donne pas le nom du peintre, reprend quasiment à l'identique, dans sa notice sur la chapelle de Marseille, la description des Lazaristes : « *Le plus estimé représente un moine de l'ordre de Saint-Antoine qui, au milieu de la nuit, paraît écouter dans l'extase de la contemplation un concert céleste ...* ».



A l'origine la *Tentation* disparue aujourd'hui du tableau de Mathieu Frédeau était représentée à l'endroit même où Jusepe Ribera figurait *l'ange lumineux soufflant dans une trompette*.

(lire aussi l'article *Ribera et Frédeau* in *Parle-moi de RLC* 2006)

Mathieu Frédeau (Photo Alan Scott)



**Jusepe Ribera
(1591 Jàtiva – 1652 San Giuseppe)**



Plusieurs toiles viennent d'être classées à Notre-Dame de Marceille et à l'Assomption

Sachant l'importance de Notre-Dame-de-Marceille comme lieu de pèlerinage et comme site touristique, on ne peut que se féliciter du récent classement (2 mars), dans la liste des monuments historiques, de huit toiles et du maître-autel du sanctuaire de Notre-Dame-de-Marceille, où seul le portail était classé.

Le Révérend Père Migault, supérieur de Notre-Dame-de-Marceille, se penche depuis quelque temps sur l'historique de Notre-Dame-de-Marceille. Il est l'auteur d'un ouvrage sur Notre-Dame-de-Marceille. Mais, en même temps qu'il écrivait le passé du sanctuaire, il s'est occupé de le faire mettre en valeur par des travaux actuellement en cours, et aussi en demandant le classement des toiles dont il avait découvert la valeur. Satisfaction vient de lui être donnée.

Le classement porte, d'une part, sur l'ensemble du maître-autel (tabernacle, statue de la Vierge à l'Enfant, saint Pierre et saint Paul, marbres et bois polychromes (1718)

Ensuite, sur les huit tableaux suivants : « La naissance de la Vierge », toile du XVIII^e siècle ; « L'Annonciation », toile du XVIII^e siècle ; « La Visitation », toile de Guillaume Moitrié (1714) ; « L'Immaculée Conception », toile de Rieudemont (1711) ; « La présentation de Jésus au Temple », toile de Guillaume Moitrié (1714) ; « Un moine en méditation », toile d'Ambroise Fredeau, Frère lai (1589, 1673, XVII^e siècle) ; « Conversion et baptême de saint Augustin », toile du XVIII^e siècle ; tableau ex-voto de l'incendie de 1685, par Sébastien Maconi (1689).

Le R. P. Supérieur Migault donne une description complète de ces tableaux dans les pages 48, 49, 50 et 51 de son ouvrage : « Notre-Dame-de-Marceille », qui est en vente au sanctuaire.

Signalons que les tableaux de Guillaume Moitrié sont très rares. A part une toile à la Cité et celles de Notre-Dame-de-Marceille, on n'en connaît pas d'autres de ce peintre carcassonnais, du moins dans notre région.

Voilà de quoi intéresser tous les amateurs d'art.

Nous conseillons à ces derniers d'aller faire également une visite à l'Aragon. Ils y trouveront, à l'église de l'Assomption, deux tableaux qui viennent d'être classés en même temps que ceux de Notre-Dame-de-Marceille. Ce sont deux ex-voto, l'un relatif à la cessation de la peste en 1631 (toile du XVII^e siècle) et l'autre relatif à la tentative de la prise de Limoux en 1577 (toile du XVII^e siècle).

Il va sans dire que ces richesses artistiques méritent d'être signalées au musée aussi bien qu'au Syndicat d'Initiative, pour aiguiller tous ceux que de tels chefs-d'œuvre peuvent intéresser.